



# L'info Pleureur

N° 4 printemps 2002

Cher membre,

Une fois de plus, le comité vous a préparé cet Info Pleureur dans le but de vous informer de l'activité de votre société. Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire et qu'il vous incitera à nous rejoindre nombreux à notre magnifique stand.

L'année de tir 2001 s'est terminée le 20 février 2002 par la traditionnelle assemblée générale statutaire. Sur 172 membres, 27 étaient présents et 25 s'étaient excusés. Les comptes 2001 ont bouclé sur une perte de fr. 7770,75 mais la santé financière peut être qualifiée de bonne. De nombreuses incertitudes pèsent sur le budget 2002, du fait des restructurations opérées à l'échelon national et aux frais qui en résultent. Cette saison 2002 sera donc une saison "d'observation" au niveau financier, tant les inconnues sont nombreuses. Les licences obligatoires, introduites suite à la fusion entre les 2 associations faitière du tir suisse, soit la SSC et la SSTS, qui est devenue la FST (Fédération sportive suisse de tir), et l'augmentation obligatoire du nombre d'abonnement à son journal officiel, le "Tir Suisse" vont augmenter les charges financières. Le comité renonce pour l'instant à demander une hausse de la cotisation et celle-ci est maintenue à fr. 40.00 En annexe, nous vous transmettons la facture de cotisation 2002. Nous vous demandons de vous en acquitter exclusivement au moyen du bulletin annexé, dans les 30 jours.

Le comité de l'Association a subi quelques mutations, à savoir que Paul Terrettaz est remplacé par Patric Favre et Gilbert Farquet par Jean-Louis Farquet.

Grand changement également au stand, la buvette étant exploitée dorénavant par le couple Charles et Charlotte Gsponer. Il n'est plus besoin de les présenter ici, leur renommée étant établie depuis longtemps. Votre comité leur souhaite d'ores et déjà plein succès dans cette tâche et vous encourage à venir les rencontrer. Serge Bolletti conserve la partie technique, à savoir l'entretien des installations de tir, épaulé par Pierre-Yves Besse, 66.

Lors de cette Assemblée, 18 nouveaux membres ont été acceptés, dont 12 JJ, alors que 6 démissions ont été enregistrées et 7 membres radiés pour non paiement des cotisations.

Le Président et le comité ont été réélus pour une période de 2 ans. Quelques places sont encore vacantes au sein du comité et nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Suite à la fusion évoquée ci-dessus, les statuts ont été revus. Le comité a proposé diverses modifications et, après discussions et quelques corrections, les nouveaux statuts ont été acceptés.

Un exemplaire peut être demandé au Secrétaire.

Les cours FAC ont rassemblé 20 JJ. Leur participation et les résultats obtenus sont exemplaires. Ils se sont notamment très bien comportés sur le plan de la sécurité, de la discipline et ont obtenu de brillants résultats lors de diverses compétitions. Une soirée de fin de cours sera organisée le 19 avril au stand et nous vous y convions chaleureusement. Un grand merci va à tous les moniteurs, ainsi qu'à Serge Bolletti et à Pierre-Yves Besse. Votre comité planche actuellement sur la suite à donner à ces cours et à l'introduction d'une formation PAC. Les jeunes sont la relève de notre sport et votre comité a décidé de ne pas ménager ses efforts en ce sens. Faites également connaître notre sport auprès de vos connaissances et encouragez les à y prendre part. Nous comptons également sur vous pour que la participation aux tirs militaires soit soutenue, les entrées financières de la Confédération étant une ressource financière non négligeable et la participation du tireur étant gratuite.

La saison de tir a commencé. Comme de tradition, nous organisons **la sortie de la Société au tir de Finges qui aura lieu le 19 mai. Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter au plus vite.**

Le programme complet est disponible au stand et nous relevons ici quelques dates importantes :

Tir obligatoire : 13.04 / 02, 03, 04.05 / 08.06 / 31.08

Tir en campagne : 07, 24, 25 et 26 mai

Tir au fromage : 20 avril

Tir de l'Association : 07 septembre

Tir de clôture et tir nocturne pistolet : 12 octobre

De plus, vous avez toujours la possibilité de participer pour une somme modique à de nombreux tirs internes ou à des compétitions auxquelles nous avons besoin de nombreux tireurs soit par exemple le championnat suisse de groupes qui aura lieu les 26, 27 et 28 avril ou encore le championnat suisse de sections qui peut se tirer tous les soirs d'entraînement avant le 15 juin.

De la sorte, nous souhaitons vous avoir préparé un programme attractif et souhaitons vous rencontrer nombreux.

Comme vous l'aurez remarqué, **notre adresse e-mail** est la suivante : [pleureur@bagnes.ch](mailto:pleureur@bagnes.ch)

Afin de réduire les frais postaux, nous vous encourageons à nous y écrire afin que la correspondance vous parvienne par cette voie.

Nous vous sommes aussi reconnaissants de nous transmettre vos changements d'adresse.

En attendant de vous revoir au stand, tout le comité vous transmet ses amicales et sportives salutations.